

# Procédure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2007/0081(COD) codécision) Directive	Procédure terminée
Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: rétroviseurs (abrog. directive 74/346/CEE). Codification Abrogation <a href="#">2010/0212(COD)</a>	
Sujet 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	PPE-DE <a href="#">MAYER Hans-Peter</a>	10/07/2007
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Agriculture et pêche</a>	<a href="#">2952</a>	22/06/2009
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Service juridique</a>	BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
07/05/2007	Publication de la proposition législative	<a href="#">COM(2007)0236</a>	Résumé
10/05/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
11/09/2007	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
18/09/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	<a href="#">A6-0330/2007</a>	
25/09/2007	Résultat du vote au parlement		
25/09/2007	Décision du Parlement, 1ère lecture	<a href="#">T6-0398/2007</a>	Résumé
22/06/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
09/07/2009	Fin de la procédure au Parlement		
13/07/2009	Signature de l'acte final		
30/07/2009	Publication de l'acte final au Journal		

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/0081(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Abrogation <a href="#">2010/0212(COD)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/6/49375

Portail de documentation					
Document de base législatif		<a href="#">COM(2007)0236</a>	07/05/2007	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		<a href="#">CES0985/2007</a>	11/07/2007	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A6-0330/2007</a>	18/09/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T6-0398/2007</a>	25/09/2007	EP	Résumé
Projet d'acte final		<a href="#">03635/2008/LEX</a>	13/07/2009	CSL	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>

Acte final
<a href="#">Directive 2009/59</a> <a href="#">JO L 198 30.07.2009, p. 0009</a> Résumé

## Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: rétroviseurs (abrog. directive 74/346/CEE). Codification

OBJECTIF: codification de la législation relative aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 74/346/CEE du Conseil du 25 juin 1974, concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

## Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: rétroviseurs (abrog. directive 74/346/CEE). Codification

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de M. Hans-Peter MAYER (PPE-DE, DE) approuvant sans amendement - en 1<sup>ère</sup> lecture de la procédure de codécision - la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

## Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: rétroviseurs (abrog. directive 74/346/CEE). Codification

En adoptant le rapport de M. Hans-Peter MAYER (PPE-DE, DE), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des affaires juridiques et approuve sans amendement - en 1<sup>ère</sup> lecture de la procédure de codécision - la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

## Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: rétroviseurs (abrog. directive 74/346/CEE). Codification

---

OBJECTIF: codification de la directive 74/346/CEE relative aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/59/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la directive 74/346/CEE du Conseil du 25 juin 1974, concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux rétroviseurs des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19/08/2009.

APPLICATION : à partir du 01/01/2010.